

MISE EN ŒUVRE DES SOURCES CONJONCTURELLES POUR UN SUIVI DE L'EMPLOI DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS DANS LES TERRITOIRES

Laurette CRETIN, Hervé BACHERÉ (*)

(*) Insee, Direction Régionale Occitanie – Service études et diffusion de Toulouse – PSAR
Études Économiques Régionales

laurette.cretin@insee.fr, herve.bachere@insee.fr

Mots-clés : conjoncture régionale, emploi, DSN

Domaine concerné : Intégration de données – Appariements et fusion de sources (record linkage)

Résumé

Si l'Insee est la référence en termes d'estimations d'emplois conjoncturelles via ses notes de conjoncture, l'institut est peu en capacité de fournir des analyses très récentes à des niveaux d'analyses sectorielles et surtout géographiques très fins. Jusqu'ici, cette communication est largement dominée par les acteurs privés.

De nouvelles sources de données issues de la déclaration sociale nominative (DSN) permettent désormais de renforcer la capacité d'analyse conjoncturelle sur l'emploi. Le Fichier Détail Trimestriel (FDT) fournit ainsi des informations très riches à 60 jours fin de trimestre sur les établissements employeurs des secteurs marchands.

A partir de ces nouvelles sources, le Psar Études Économiques Régionales (Psar EER) a constitué une base de données favorisant une approche économique des établissements et des évolutions d'emploi. Une série de traitements permet de neutraliser le « bruit administratif » des données, en prenant en compte les liens de continuités économiques entre établissements. Ces traitements permettent de repérer les variations d'emplois liées à des changements administratifs, afin de ne conserver que celles traduisant une véritable évolution économique. Ces travaux s'appuient sur l'exploitation de données individuelles, qui rendent possible des appariements avec des sources complémentaires et facilitent l'identification de liens de continuité économique entre établissements. Plusieurs sources Insee et hors Insee sont mobilisées : DSN Flash, Citrus, fichiers successeurs, Lifi, Bodacc. Le champ a été restreint au secteur de l'industrie dans un premier temps ; l'extension à d'autres secteurs est envisagée à moyen terme.

L'exploitation de ces nouvelles sources offre la possibilité de produire de nouveaux indicateurs, venant compléter et enrichir ceux déjà disponibles. Elles permettent par exemple une analyse plus fine de certaines dynamiques des évolutions d'emploi, en décomposant la part due aux créations nettes de postes de travail et celle due aux suppressions de postes. La base de données produite permet également d'approcher les notions d'ouvertures et fermetures économiques en identifiant les

établissements sans effectif à une date donnée et dont les effectifs franchissent un certain seuil au cours de l'année (et inversement dans le cas d'une fermeture). Les données ont également été enrichies en intégrant des informations sur la taille des entreprises ; cette approche permet d'élargir les analyses, en étudiant l'impact des petites et moyennes entreprises (PME), des entreprises de tailles intermédiaires (ETI) et grandes entreprises sur les territoires jusqu'aux niveaux géographiques les plus fins.

Le dispositif envisagé permettra la mise à disposition des services études et diffusion des directions régionales de l'Insee des résultats sur l'évolution de l'emploi au niveau établissement. Cet outil permet un nouvel éclairage par rapport aux dispositifs statistiques existants, pour alimenter les notes de conjoncture régionale ou compléter des analyses structurelles avec une tendance conjoncturelle récente.

Abstract

New data sources from the Nominative Social Declaration (DSN) provide a wide range of information on employers in the market sector. Using the Fichier Détail Trimestriel (a quarterly detailed file), the PSAR EER has developed a series of procedures to enable an economic approach to employment trends at the establishment level, while minimizing administrative effects. Several INSEE and non-INSEE sources are used: DSN Flash, Citrus, successor files, Lifi, Bodacc. The use of these new data sources provides new indicators to improve economic analysis at detailed geographic and sectoral levels.

1. Une nouvelle source pour la conjoncture dans les territoires

La production d'analyses conjoncturelles sur l'emploi, à des échelles sectorielles et territoriales fines, représente un enjeu majeur pour la compréhension des évolutions économiques dans les territoires. Depuis longtemps, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) dispose des estimations trimestrielles d'emplois (ETE) pour des analyses sur les zones d'emploi. Au niveau des établissements, dans les territoires, ce sont principalement des acteurs privés qui communiquent largement. Par exemple, la société Trendeo diffuse chaque semaine des tableaux de bord détaillant les créations et suppressions d'emplois et d'usines.

Le fichier détail trimestriel (FDT), une nouvelle source issue de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), fournit désormais des informations détaillées sur l'emploi salarié des établissements employeurs, avec un délai de disponibilité particulièrement court. Cette nouvelle source offre la possibilité d'enrichir les analyses conjoncturelles sur l'emploi issues des ETE.

Depuis 2023, les fichiers détail trimestriels sont mis à disposition chaque trimestre : ces fichiers, disponibles à 60 jours fin de trimestre, contiennent des données relatives à l'emploi salarié au niveau établissement (identifié par le Siret), pour l'emploi localisé en France. À partir de données issues de l'exploitation trimestrielle de trois sources d'informations (Urssaf, DSN et contrats de particuliers-employeurs), les FDT contiennent des données d'effectifs (hors intérim) relatives aux cinq derniers trimestres, pour l'ensemble des établissements employeurs de salariés, quel que soit leur statut (privé, public, Mutualité Sociale Agricole et particuliers-employeurs).

2. Une approche économique des établissements

Disposer de données individuelles au niveau établissement est essentiel pour analyser la conjoncture locale. En tant qu'unité d'exploitation ou de production géographiquement localisée, l'établissement permet d'identifier le lieu où l'activité économique est effectivement exercée. Cependant, une approche fondée sur les établissements peut conduire à comptabiliser de nombreux mouvements ayant une existence administrative, mais sans pertinence économique réelle. Il est donc nécessaire de distinguer les événements administratifs de ceux traduisant une véritable évolution économique.

Exemple de la différence d'analyse entre une approche administrative et une approche économique au sens de nos travaux :

Une entreprise de 40 salariés change de numéro SIREN à la suite d'une restructuration.

D'un point de vue administratif :

- le Siren est supprimé, ce qui se traduit par un décompte de - 40 salariés ;
- un nouveau Siren est créé, donnant lieu à un décompte de + 40 salariés ;
- le solde est nul, mais on compte une création et une suppression.

D'un point de vue économique :

- le nouveau Siren remplace l'ancien sans notion de suppression ou création ;
- on considère que l'établissement est pérenne, sans variation d'effectif.

Pour tenir compte de cette continuité économique, le Psar Études Économiques Régionales (Psar EER) réalise une série de traitements afin de corriger le « bruit administratif » des données issues des FDT. Ces traitements permettent d'identifier les liens de continuité économique entre établissements, et ainsi de distinguer les créations ou suppressions de postes réelles des mouvements résultant d'événements administratifs sans incidence économique. Dans un premier temps, le champ a été restreint au secteur de l'industrie ; l'extension à d'autres secteurs est envisagée à moyen terme.

3. Les sources mobilisées en complément des FDT

Ces traitements mobilisent plusieurs sources de données :

- la DSN Flash recense chaque mois les flux de postes entre établissements. C'est un indicateur avancé qui permet de valider des continuités économiques.
- les fichiers successeurs et le système Citrus identifient les transferts d'établissements et les établissements prédécesseurs et successeurs dans le cadre de restructurations, ventes totales ou partielles, reprises, etc. ;
- Lifi (Liaisons Financières) permet d'associer des établissements à leur entreprise économique ;
- le bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc) permet d'identifier les radiations d'entreprises.

Les algorithmes mis en place à partir de ces différentes sources permettent de constituer un fichier qui conserve l'histoire administrative de chaque établissement depuis début 2023.

En complément des traitements automatiques par algorithme, des contrôles manuels sont effectués sur les établissements connaissant les plus fortes variations, à la hausse ou à la baisse, sur la période récente, afin de repérer des continuités économiques pour lesquelles nous n'avons pas encore d'information dans les fichiers Insee. Par exemple, à partir des contours des entreprises au sens économique issus du fichier Lifi, on peut repérer, au sein d'un même groupe, une baisse marquée des effectifs dans un établissement et une hausse équivalente dans un autre, suggérant une continuité économique entre les deux. Dans ce cas, des recherches complémentaires sont menées sur internet pour confirmer ou infirmer l'existence d'un lien entre les deux établissements. Des tests sont en cours pour accélérer ces travaux en utilisant l'intelligence artificielle (IA). Dans le cadre de ces tests, aucune donnée confidentielle n'est transmise à l'IA. Des données provisoires sont également transmises pour contrôle aux référents emploi des services études et diffusion des directions régionales : les retours permettent d'améliorer la qualité des données, avec l'identification de continuités économiques non repérées par les premiers traitements, ou la validation de cessations ou créations d'établissements dans certains cas.

Au-delà de la recherche des continuités économiques, la confirmation des cessations d'établissements dans un délai court constitue un défi majeur. Lorsqu'un établissement voit ses effectifs disparaître au cours d'un trimestre, il reste difficile de confirmer la cessation effective de l'activité, même lorsque les sources à disposition ne mettent en évidence aucun lien de continuité économique. Une piste pour améliorer cette validation serait d'utiliser les données sur les plans de sauvegarde de l'emploi et les ruptures conventionnelles collectives de la DARES. Des premiers tests montrent que ces données sont des indicateurs avancés qui valident certaines baisses d'emploi importantes ainsi que les cessations d'activité observées par la déclaration dans les FDT.

4. Des indicateurs complémentaires aux données d'emplois conjoncturelles du DERA

L'exploitation de ces nouvelles données permet de produire des indicateurs complémentaires aux données d'estimations trimestrielles d'emplois (ETE). Bien qu'issus de la même source (FDT), le périmètre de la base de données produite par le Psar ne recoupe pas entièrement celui des indicateurs existants.

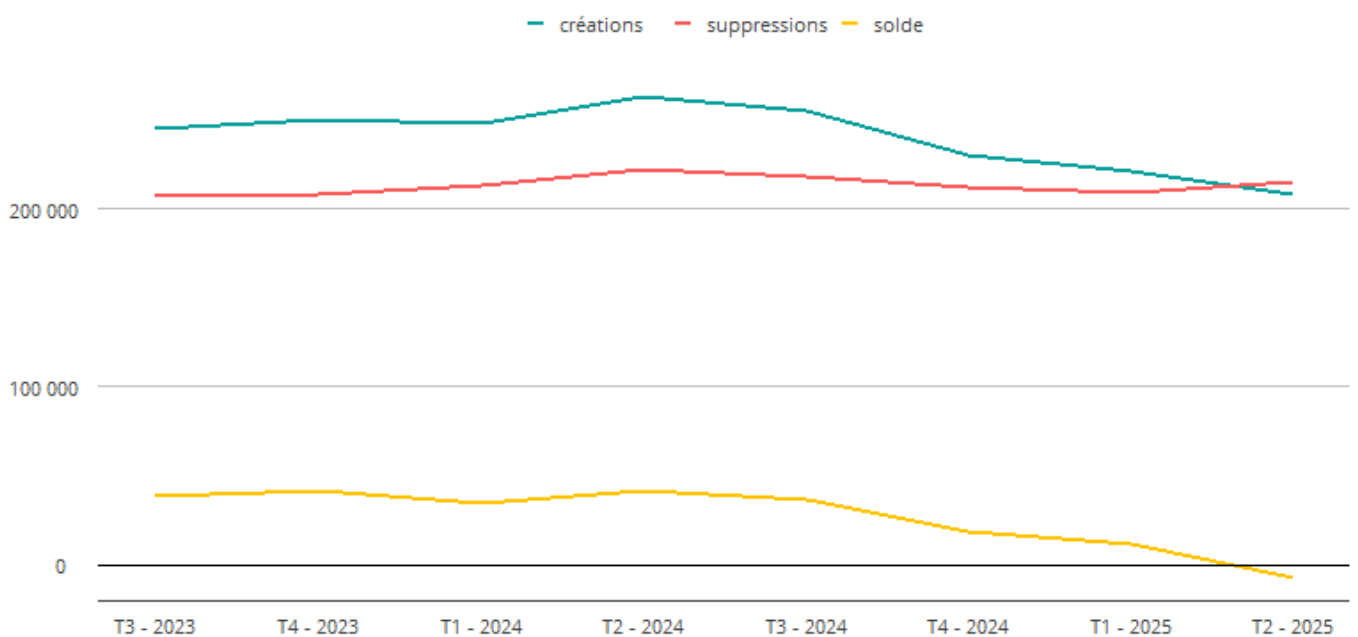
Notamment, elle ne permet pas de calculer le nombre d'emplois salariés en niveau des ETE, même avant désaisonnalisation : les effectifs des FDT sont ceux présents le dernier jour du trimestre, comptés en nombre de postes, et non corrigés de la multi-activité, sans prise en compte de la quotité de travail. À l'inverse, les ETE sont obtenues en appliquant les taux d'évolution par secteurs et sources

aux niveaux annuels issus des estimations annuelles d'emploi, qui tiennent compte de la pluriactivité. Les ETE sont ainsi des estimations d'emploi salarié, tandis que les FDT comptabilisent des nombres de postes.

La base de données produite à partir des FDT permet un suivi conjoncturel à un niveau plus fin que les ETE. Les données ont également été enrichies en intégrant des informations sur la taille des entreprises, pour élargir les analyses en replaçant les établissements dans leurs entreprises (telles que définies par la Loi de Modernisation de l'Économie). Ces données constituent ainsi un apport complémentaire aux dispositifs statistiques existants, en permettant une lecture plus fine de certaines dynamiques de l'emploi.

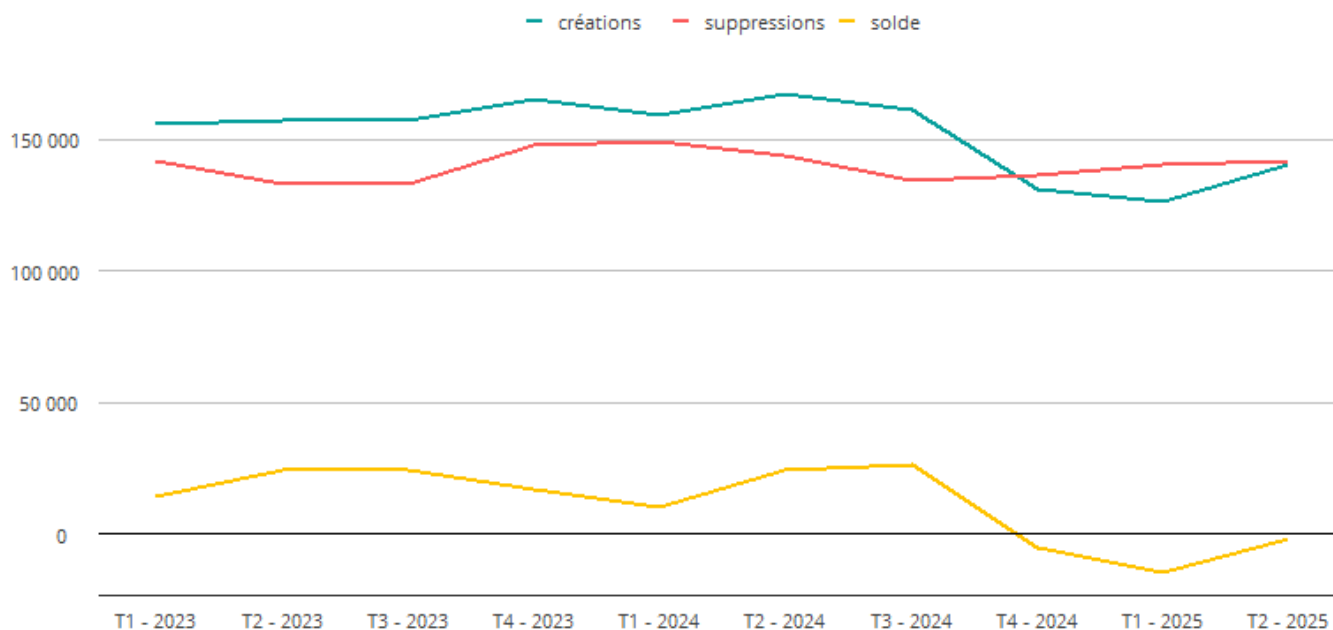
À partir de ces données, plusieurs types d'analyses complémentaires à ce qui est déjà produit par l'Insee sont possibles. On peut ainsi analyser les évolutions d'emplois en décomposant la part due aux créations nettes de postes de travail et celle due aux suppressions de postes. Le déclin de l'emploi salarié observé dans l'industrie à partir du troisième trimestre 2024 s'explique ainsi par un recul des créations d'emplois alors que les suppressions restent à un niveau relativement stable. On peut également préciser l'analyse des évolutions conjoncturelles en cours en étudiant l'impact des petites et moyennes entreprises (PME), des entreprises de tailles intermédiaires (ETI) et grandes entreprises sur les territoires jusqu'aux niveaux géographiques les plus fins.

Créations et suppressions nettes de postes sur 12 mois



Lecture : au T2 - 2025, sur les 12 derniers mois, il y a eu 207 673 créations et 214 750 suppressions de postes, pour un solde de -7 077 postes
Champ : France (hors Mayotte), établissements industriels, emploi salarié
Source : Fichiers détails trimestriels, Insee, Urssaf, Dares, DSN, Citrus, Lifi, Bodacc

Créations et suppressions nettes de postes sur 6 mois



Lecture : au T2 - 2025, sur les 6 derniers mois, il y a eu 140 338 créations et 142 024 suppressions de postes, pour un solde de -1 686 postes
Champ : France (hors Mayotte), établissements industriels, emploi salarié
Source : Fichiers détails trimestriels, Insee, Urssaf, Dares, DSN, Citrus, Lifi, Bodacc

Les notions d'ouvertures et fermetures d'usines en France sont souvent évoquées dans le débat public. Les sources statistiques dont on dispose ne correspondent pas à ce concept, nous préférons une approche selon des notions d'ouverture et de fermeture économique.

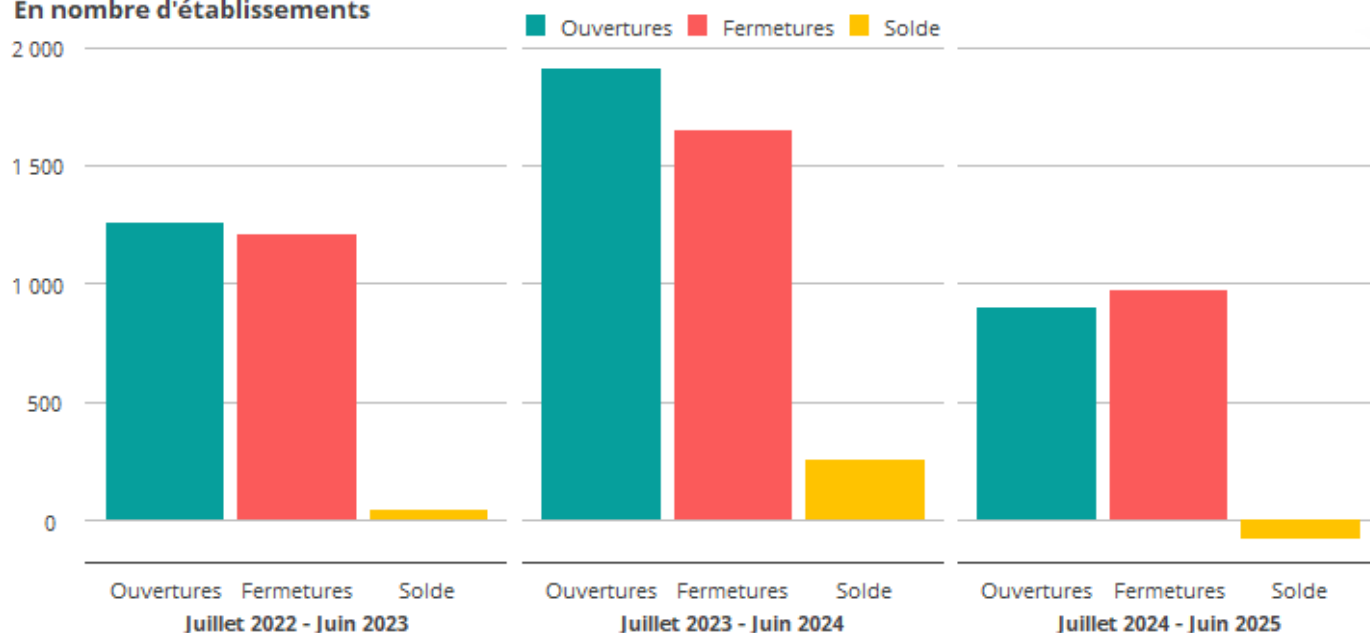
Tout d'abord, un établissement ouvert ou fermé avec une activité déclarée dans l'industrie n'est pas nécessairement une usine au sens traditionnel du terme. Par exemple, un atelier de création de haute couture fait partie de l'industrie mais le local qui abrite les salariés ne correspond pas forcément à la représentation que l'on a d'une usine. L'approche retenue comptabilise l'ensemble des établissements avec une activité industrielle déclarée.

Par ailleurs, d'un point de vue démographie d'entreprises de l'Insee, la création ou la fermeture d'une usine renvoie à un acte administratif. Cet acte peut correspondre à la création ou à la radiation administrative de l'établissement, sans lien avec la présence ou non de salariés. Dans notre approche, nous considérons la date effective de création des postes au sein de l'établissement, qui peut avoir été créé administrativement plusieurs mois auparavant (et inversement pour les suppressions).

La base de données produite à partir des FDT permet d'approcher ces notions d'ouverture et fermetures économiques en identifiant les établissements sans effectif l'année précédente dont les effectifs franchissent un certain seuil au cours de l'année (et inversement dans le cas d'une fermeture). Par exemple, on peut comptabiliser le nombre d'établissements de l'industrie qui n'avaient aucun poste salarié au deuxième trimestre 2024 et qui en ont plus de 10 un an après, au deuxième trimestre 2025. À l'inverse, on peut comptabiliser le nombre d'établissements qui avaient plus de 10 postes salariés au deuxième trimestre 2024 et qui n'en ont aucun au deuxième trimestre 2025.

Ouvertures et fermetures économiques d'établissements industriels de plus de 10 postes salariés en glissement annuel

En nombre d'établissements

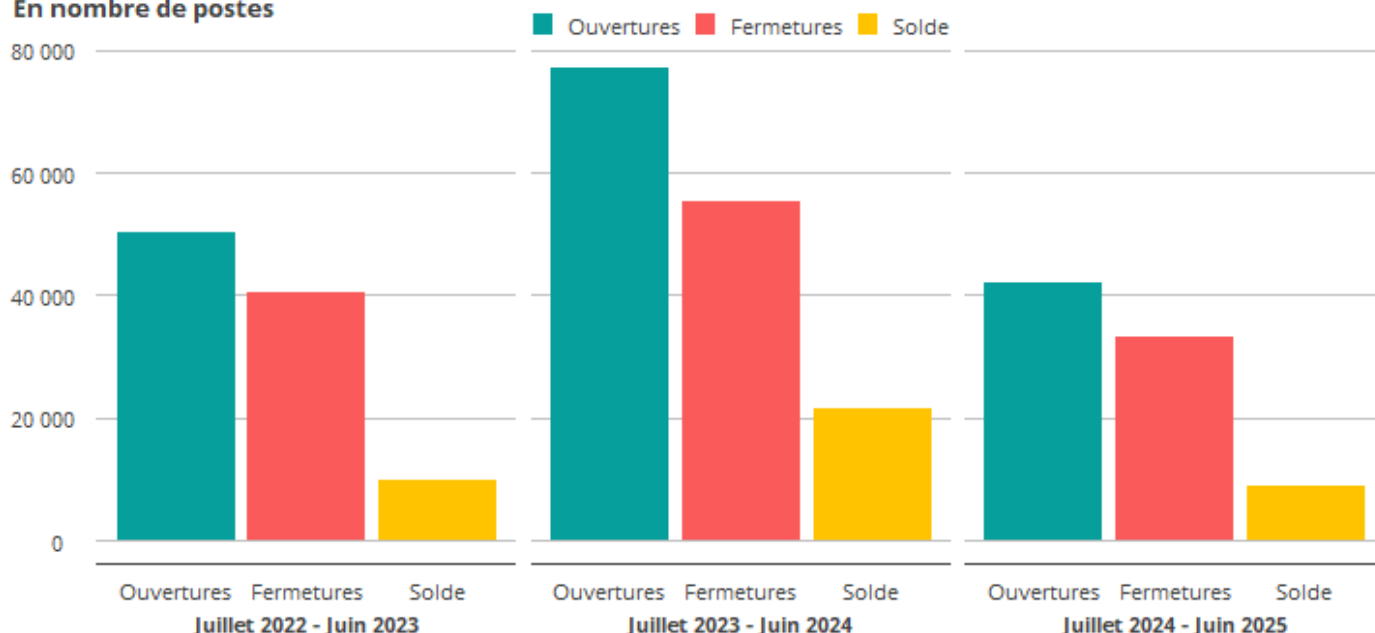


Champ : France (hors Mayotte), établissements industriels, emploi salarié.

Source : Fichiers détails trimestriels, Insee, Urssaf, Dares, DSN, Citrus, Lifi, Bodacc.

Ouvertures et fermetures économiques d'établissements industriels de plus de 10 postes salariés en glissement annuel

En nombre de postes



Champ : France (hors Mayotte), établissements industriels, emploi salarié.

Source : Fichiers détails trimestriels, Insee, Urssaf, Dares, DSN, Citrus, Lifi, Bodacc.

5. Une base de données pour des analyses territorialisées

À terme, le dispositif envisagé permettra de mettre à disposition des services études et diffusion des directions régionales de l'Insee des résultats sur l'évolution de l'emploi au niveau de l'établissement. Ces données permettront d'alimenter les notes de conjoncture en complément des données déjà mises à disposition par le Département de l'emploi et des revenus d'activité (DERA) ; elles permettront de suivre en conjoncture un zonage très spécifique (zone d'emploi, territoire d'industrie...) ou une filière économique (filiale automobile en Bourgogne Franche-Comté, filière aéronautique en Occitanie). Elles fourniront un complément aux analyses structurelles, en prolongeant les séries avec une tendance conjoncturelle récente.

Ouvertures et fermetures économiques d'établissements industriels de plus de 50 postes

